Projets d'architecture paysagère IV

UE 40

Version provisoire — cette fiche est en attente de validation par l'établissement ; son contenu peut encore être modifié.

Enseignant(s) responsable de l'UE : Jérôme GOEDSEELS

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	AJU31PAP4
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	45 h (Q1 45 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
AJ31GAP Gestion appliquée au projet	15	1	NON
AJ31AP4 Atelier projets 4	30	3	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. élaborer, individuellement ou en groupe, des documents didactiques et/ou des fiches techniques liés de près ou de loin à l'architecture des jardins et du paysage, sur base de l'analyse d'une documentation scientifique et/ou technique
- **HE02** HE. 2. maîtriser les outils d'information et de communication oraux, écrits, graphiques et/ou informatiques adaptés à un public-cible auquel il présente et explique un projet d'aménagement extérieur ou une étude du paysage
- **HE03** HE. 3. adapter l'élaboration de ses travaux d'architecture des jardins et du paysage, en fonction de l'évolution de son secteur d'activité et en faisant preuve de réflexivité
- **HE04** HE. 4. faire preuve d'esprit critique dans les travaux d'architecture des jardins et du paysage qu'il présente, seul ou en groupe
- **HE09** HE. 9. concevoir et argumenter le choix de la gestion des plantations d'un site selon des critères scientifiques, techniques, esthétiques et de développement durable et ce, sous forme graphique et/ou textuelle
- **HE10** HE. 10. rédiger et présenter un projet créatif et fonctionnel de planification et/ou d'aménagement d'un site paysagé à diverses échelles et ce, sous forme graphique et/ou textuelle
- **HE11** HE. 11. concevoir et argumenter le choix et la mise en œuvre de l'aménagement technique et esthétique d'un site, dans une optique de développement durable, sous diverses formes : plans, coupes, détails techniques, cahier des charges et textes illustrés
- **HE12** HE. 12. concevoir et réaliser le métré et l'estimation financière de l'aménagement d'un site paysager sous forme d'un tableau informatisé et/ou d'un texte illustré
- **HE13** HE. 13. planifier, individuellement ou en collaboration, l'organisation d'un travail phasé en tenant

notamment compte des intervenants qui collaboreront à sa réalisation.

- **RE01.1** ARES. 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
- **RE01.2** ARES. 1.2 Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques
- **RE01.3** ARES. 1.3 Participer à la vulgarisation Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés
- **RE02** ARES. 2 S'engager dans une démarche de développement professionne
- **RE02.2** ARES. 2.2 Développer un esprit critique
- **RE02.3** ARES. 2.3 S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales
- **RE03** ARES. 3 Maîtriser les principes de base de la gestion
- **RE03.1** ARES. 3.1 S'informer des aspects légaux et réglementaires de son activité (aspects économique, social, et de production) et les appliquer
- **RE03.2** ARES. 3.2 Répondre aux spécificités du marché (local, national, international)
- **RE04** ARES. 4 Concevoir un projet paysager
- **RE04.2** ARES. 4.2 Mener une démarche réflexive
- **RE04.3** ARES. 4.3 Poser un diagnostic présentant les déficiences et les potentialités d'un site visé
- **RE04.4** ARES. 4.4 Mettre en place une planification pour le développement du site visé
- **RE04.5** ARES. 4.5 Dessiner les options prises lors de la planification de manière formelle
- **RE05** ARES. 5 Mener à bien un projet paysager
- **RE05.1** ARES. 5.1 Maîtriser les notions d'agronomie, le monde végétal ainsi que les matériaux à mettre en œuvre
- **RE05.2** ARES. 5.2 Définir et gérer les aspects techniques d'un projet
- **RE05.3** ARES. 5.3 Gérer les aspects financiers d'un projet (estimation, suivi d'un budget…)
- **RE05.4** ARES. 5.4 Intégrer le végétal en contribuant à l'équilibre et à la diversité biologique de l'environnement
- **RE05.5** ARES. 5.5 Maîtriser dans le temps et l'espace l'évolution d'un milieu vivant
- **RE06** ARES. 6 Gérer des projets
- **RE06.1** ARES. 6.1 Assurer des responsabilités d'encadrement et de management
- **RE06.2** ARES. 6.2 Diriger un chantier

Autres connaissances ou compétences prérequises

Atelier projets 4

Compétences de base : Notions scientifiques et géométriques de base ; capacité à se remettre en question, esprit critique, esprit de synthèse, prise de notes rapide, gestion du temps de travail ; rédaction de textes. Compétences acquises au cours des années précédentes de la formation, notamment : dessin de plans, de détails et de coupes techniques ; connaissance des matériaux de construction et des techniques liées à leur mise en œuvre ; connaissance des métrés et des cahiers de charges.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Gestion appliquée au projet

Objectifs

Apprendre à concevoir un plan de gestion des espaces naturels et des éléments construits d'un site de projet, à partir d'une situation bien réelle (terrain existant, prise en compte des besoins et attentes des clients...).

Contenu

Réalisation d'un document (plans et dossier écrit) définissant les enjeux et objectifs de gestion d'un espace naturel ou d'un espace géré de manière différenciée. Elaboration d'une stratégie de gestion suivant les 5 étapes clé du cycle de gestion : Etats des lieux / Enjeux / Stratégie / Plan d'action / Résultats. Exposé et mise en application des différents outils, des coûts (budget) et du temps de main d'œuvre de gestion d'un espace public et privé. Réflexion et organisation d'une planification de gestion suivant les 4 saisons.

Atelier projets 4

Objectifs

Apprendre à concevoir et à communiquer un projet d'aménagement d'espace extérieur à partir d'une situation bien réelle (terrain existant, prise en compte des besoins et attentes des clients...). L'objectif principal étant de répondre à un appel d'offres professionnel dans le cadre d'un festival de jardins ouvert à la participation d'étudiants (Festival International de Chaumont-sur-Loire, Festival Jardins de Métis, Festival des Jardins Métissés, Horizons « Arts-Nature » en Sancy, Festival des Jardins de la Côte d'Azur, Festival des jardins Saline Arc-et-Senans).

Contenu

Rappel et mise en application des premières étapes d'élaboration d'un projet d'architecture des jardins et du paysage (relevé de la situation existante et sa mise au propre sur des plans, réponse aux objectifs et contraintes d'un cahier des charges et conception d'un programme, élaboration d'un organigramme et d'une esquisse comportant les vues en plan et les vues en élévation du projet ainsi que d'autres supports de communication du projet tels que des croquis, des maquettes, des notices explicatives, ...) ; - Rappel des méthodes d'étude et de communication d'un projet d'architecture des jardins et du paysage (plans, maquette, croquis ...) ; - Rappel sur l'élaboration de clauses techniques et de métrés d'un projet d'architecture des jardins et du paysage ;- Exposés thématiques choisis en fonction du programme (ex : intégration d'une baignade, jardin nécessitant peu d'entretien, budget limité...) ou des difficultés rencontrées sur le terrain (ex : traitement des niveaux, règlementations des festivals, contraintes environnementales,...).

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Gestion appliquée au projet

Observations sur le terrain, analyse de documents (photos aériennes, cartes géographiques récentes et anciennes, plans et règlements d'urbanisme, cahiers de prescriptions, etc.), recherches exploratoires en bibliothèque et sur le Web, recherches thématiques et réalisation d'un rapport de synthèse. Méthode d'apprentissage et d'enseignement : par l'étude de cas et la mise en situation.

Atelier projets 4

Observations sur base de documents professionnels (cahier des charges, livret de présentation, site web,...), analyse de documents (photos aériennes, cartes géographiques récentes et anciennes, plans et règlements d'urbanisme, cahiers de prescriptions, etc.), recherches exploratoires en bibliothèque et sur le Web, recherches thématiques et réalisation d'un rapport de synthèse. Méthode d'apprentissage et d'enseignement : par l'étude de cas et la mise en situation.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Gestion appliquée au projet

A l'issue de cette Activité d'apprentissage, l'étudiant est capable, dans une situation donnée (étude de cas), de mobiliser ses connaissances et savoir-faire préalablement acquis, d'utiliser des informations nouvelles (issues de cartes, plans d'urbanisme, données statistiques, ...) afin de réaliser une analyse et un diagnostic relatifs à la gestion d'un espace public ou privé. Entre autres, il est capable de : définir un périmètre d'études ; réaliser un état des lieux ; réaliser un plan de gestion ; faire des observations pertinentes sur une portion de territoire ; définir des enjeux et des objectifs de gestion à long terme ; définir les objectifs opérationnels d'un programme d'action. Enfin, il est capable réaliser une synthèse de tous ces éléments et d'en tirer des conclusions pertinentes ainsi que d'en restituer l'essentiel dans un rapport écrit combinant textes de synthèse, iconographie et sources utilisées. Cela, dans le respect des règles d'usage communément admises dans le milieu professionnel.

Atelier projets 4

A l'issue de cette Activité d'apprentissage, l'étudiant est capable, dans une situation donnée (étude de cas), de mobiliser ses connaissances et savoir-faire préalablement acquis, d'utiliser des informations nouvelles (issues de cartes, données statistiques, cahier des charges du concours ...) afin de réaliser une analyse et un diagnostic relatifs à un festival de jardins. Entre autres, il est capable de : comprendre les enjeux et les objectifs d'un cahier des charges ; réaliser un plan de situation ; faire des observations pertinentes sur une portion de territoire. Enfin, il est capable réaliser une synthèse de tous ces éléments et d'en tirer des conclusions pertinentes ainsi que d'en restituer l'essentiel dans un rapport écrit combinant textes de synthèse, iconographie et sources utilisées. Cela, dans le respect des règles d'usage communément admises dans le milieu professionnel.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Gestion appliquée au projet : GUIDE DE GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES COLLECTIFS PUBLICS ET PRIVÉS	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Atelier projets 4 : Documents qui seront fournis lors des séminaires (cahier des charges des concours, cartes topographiques, cartes historiques, sites WEB, ...).	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Janvier			
Gestion appliquée au projet — méthode d'intégration : 30 %			
Travaux hors session	100 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert
Travail individuel à remettre à la fin de l'activité d'apprentissage : Le travail se compose de deux parties principales : un plan de gestion, d'une part, et un dossier écrit, d'autre part - ce dernier comportant des sous-parties. 1) Plan de gestion. Format A3. Echelle précisée lors du cours (en fonction du site analysé). Plan reprenant le dessin du projet avec identification de toutes les unités de gestion (aplat de couleur) projetées, incluant également la gestion des éléments construits présents sur le site. Et tous les arbres recensés dans le cadre du cours et numérotés. Une légende distincte doit permettre d'identifier clairement les différentes unités de gestion et le choix opéré concernant le futur de chaque arbre. *Rappel : pour se calquer sur les objectifs écologiques d'une gestion différenciée un bon plan de gestion favorisera la différentiation d'un maximum d'unités de gestion.* 2) Dossier écrit A4 accompagnant le plan de gestion, divisé en 4 parties : A) Tableau récapitulatif des unités de gestion et des actions à mener. Compléter le tableau vu au cours (Séance 2 – Plan de Gestion), suivant toutes les unités de gestion développées à l'issue du projet et reprises sur le plan A3. Le tableau doit comporter au minimum toutes les entrées suivantes (la période d'action et les actions à mener peuvent être divisées en 2 colonnes) : *identification de l'unité de gestion, superficie, type de milieu, type de gestion appliqué, objectifs de gestion, fiches techniques consultées, actions à mener, période de gestion suivant les mois de l'année et temps de gestion par période.* B) Tableau récapitulatif de l'état sanitaire des arbres du parc étudié, avec indication des actions à mener. C) Une fiche d'abattage pour un seul arbre ou un groupe d'arbres abattu. D) Conclusion, un diagramme reprenant la superficie de chaque zone de gestion avec le type de Gestion appliqué. **L'évaluation ne portera que sur le travail et non sur la présentation orale.**			
Atelier projets 4 — méthode d'intégration : 70 %			
Travaux hors session	100 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert
Les présentations auront lieu lors de la dernière séance de cours. Chaque étudiant aura 20 minutes pour présenter son travail. Seul le travail sera évalué et non sa présentation orale.			

Août			
Gestion appliquée au projet — méthode d'intégration : 30 %			
Travaux durant la session	100 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert
Travail individuel à remettre à la fin de l'activité d'apprentissage : Le travail se compose de deux parties principales : un plan de gestion, d'une part, et un dossier écrit, d'autre part - ce dernier comportant des sous-parties. 1) Plan de gestion. Format A3. Echelle précisée lors du cours (en fonction du site analysé). Plan reprenant le dessin du projet avec identification de toutes les unités de gestion (aplat de couleur) projetées, incluant également la gestion des éléments construits présents sur le site. Et tous les arbres recensés dans le cadre du cours et numérotés. Une légende distincte doit permettre d'identifier clairement les différentes unités de gestion et le choix opéré concernant le futur de chaque arbre. *Rappel : pour se calquer sur les objectifs écologiques d'une gestion différenciée un bon plan de gestion favorisera la différentiation d'un maximum d'unités de gestion.* 2) Dossier écrit A4 accompagnant le plan de gestion, divisé en 4 parties : A) Tableau récapitulatif des unités de gestion et des actions à mener. Compléter le tableau vu au cours (Séance 2 – Plan de Gestion), suivant toutes les unités de gestion développées à l'issue du projet et reprises sur le plan A3. Le tableau doit comporter au minimum toutes les entrées suivantes (la période d'action et les actions à mener peuvent être divisées en 2 colonnes) : *identification de l'unité de gestion, superficie, type de milieu, type de gestion appliqué, objectifs de gestion, fiches techniques consultées, actions à mener, période de gestion suivant les mois de l'année et temps de gestion par période.* B) Tableau récapitulatif de l'état sanitaire des arbres du parc étudié, avec indication des actions à mener. C) Une fiche d'abattage pour un seul arbre ou un groupe d'arbres abattu. D) Conclusion, un diagramme reprenant la superficie de chaque zone de gestion avec le type de Gestion appliqué. **Il devra s'agir d'un nouveau travail individuel, sur un autre site d'étude que pour le travail proposé en première session.** **L'évaluation ne portera que sur le travail et non sur la présentation orale (20 min par étudiant).**			
Atelier projets 4 — méthode d'intégration : 70 %			
Travaux durant la session	100 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert
Il est possible d'améliorer son travail de première session pour la deuxième session. Une cote de 0/20 sera attribuée si le travail n'est pas amélioré. Chaque étudiant aura 20 minutes pour présenter son travail. Seul le travail sera évalué et non sa présentation orale.			